



Jugement et difficultés d'application.

Par **Sirjas**, le **29/08/2011** à **14:46**

Bonjour,

J'ai pris différents avocats qui tous me prédisaient une rapide solution à ce problème .
Un jugement demande a un notaire de me fournir les comptes de mon père 6mois avant sa mort et de faire la succession de ma mère (décédée avant).

Le notaire refuse.

La chambre des notaires répond à côté.

Les banques refusent de me donner ses comptes et l'une d'entre elle m'a même affirmer que je ne les aurais jamais.

le procureur de ma ville semble sourd .

Le procureur général de ma région reste silencieux depuis 4 ans.

Le garde des sceaux a fait classer l'affaire.

Les différents avocats bafouillent mais n'arrivent pas à faire appliquer ce jugement.

Bref ! je ne peux faire appliquer mes droits d'héritiers depuis 6 ans , j'en conclus donc que les notables sont au-dessus des lois. .

Y a -t-il une solution ?